

la Savoie. La bâtisse de ce château est moitié à l'antique, & moitié à la moderne. C'étoit la résidence des Barons de Blonai, dont l'origine se perd dans le dixième siècle, & qui sont célèbres dans les fastes de la maison de Savoie. Ce n'est que depuis environ trente-cinq ans, que cette Baronie est sortie de la maison de Blonai : il en subsiste encore une branche dans les États du Roi de Sardaigne. Blonai est le seul endroit du Pays de Vaud où l'on se serve de trompettes dans l'église pour le chant des psaumes.

Un peu au-dessous de Chillon est *Moutreux* ou *Montroux*, vulgairement *Mutru*, Paroisse éparse, & dans laquelle on trouve un superbe vignoble : elle est divisée en trois communes.

Le Château & la Seigneurie de *Saint-Leger*, près de la rivière de Vevayse, à une lieue du lac de Genève, sur la route de Vevay à Lauzanne. Il y a dans ce quartier une cascade (*) digne de l'attention du voyageur.

II. LAUSANNE (**) à une demi-lieue du lac de Genève, est la plus grande ville du pays de Vaud; elle est assez bien bâtie, sur un terrain inégal, & trois petites montagnes. On a comparé sa situation à celle de Jérusalem. On la connoissoit déjà sous les Romains *Lacus* (6) *Loufonius*. C'est la position d'un lieu particulier, plutôt que le lac Lemane, qui se trouve désigné par ce nom dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans la Table théodosienne, avec cette différence, qu'on lit *Losonne* dans la Table. Les habitans du lieu sont appelés *Loufonnenses* dans une inscription que M. de Boyat dit (7) avoir déterrée en 1739. Ce n'est point dans l'emplacement actuel de Lausanne, mais plus près du lac, & dans un district appelé *Vidy*, qu'on a trouvé cette Inscription (8) romaine, & plusieurs autres vestiges d'antiquité. La translation du Siège épiscopal d'*Aventicum* (d'Avenche), vers la fin du sixième siècle, a fait l'illustration de Lausanne. Cette ville, quoique sujette en partie à son Evêque, jouissoit cependant de privilèges considérables. En 1536, elle se soumit au Canton de Berne. Son nouveau Souverain, non content de lui confirmer ses anciens privilèges, lui en accorda encore de nouveaux, la haute, moyenne & basse Jurisdiction, & lui céda une grande partie des biens ecclésiastiques, sur-tout des Monasteres de Saint-Sulpy, Montheron & Bellevaux. Ces privilèges ont même été augmentés de temps en temps, & Berne n'y exerce presque de droit que la souveraineté, le militaire, le droit de faire grâce, celui de battre monnoie, avec plusieurs revenus de l'Evêché. Pierre Viret y introduisit, en 1536, la nouvelle Religion réformée, laquelle s'étendit sur tout le pays de Vaud, après la dispute tenue à Lausanne la même année.

Les Evêques de cette ville portoient le titre de *Princes du Saint Empire romain* & de *Comtes de Lausanne*. Lausanne est célèbre dans l'Histoire par l'entrevue du Pape Grégoire X avec Rodolf, roi des Romains, le 18 Octobre 1275, & par le Concile tenu, en 1449, par les Peres de celui de Bâle, où ils ratifierent la renonciation de l'Antipape Félix V, & où Nicolas V fut reconnu de tous pour le seul Pape légitime. Ainsi finit entièrement le schisme.

La ville de Lausanne établit son propre Magistrat, qui consiste dans le Bourguemaître, les cinq Bannerets, le petit Conseil, le Conseil des soixante, & le grand Conseil, outre plusieurs autres charges & commissions. Elle établit des Châtelains à Saint-Sulpy, à Montheron, & (9) Ouchy, autrement *Rive*. J'ai parlé ailleurs de l'Académie & du College de Lausanne. L'Evêque avoit la Jurisdiction civile sur une partie de la ville de Lausanne, les quatre Paroisses de *Vaud*, & quelques autres endroits; mais il ne lui (10) en reste plus rien, Berne & Fribourg s'étant emparés de tout.

J'ai déjà dit que le terrain à Lausanne est fort inégal; il y a peu (11) d'endroits où il ne faille monter ou descendre. Les trois collines qu'elle occupe entièrement, avec les vallons intermédiaires, sont celle de la *Cité* au nord, celle de *Saint-François* ou du *Bourg* au midi, & celle de *Saint-Laurent* à l'occident. La colline de la *Cité* est terminée à l'orient par des rochers escarpés & fort élevés; au pied desquels coule l'un des deux ruisseaux qui arrosent la ville, & l'on monte du bas de la ville au quartier d'en haut, d'un côté par des degrés taillés dans le roc, & de l'autre par des degrés de bois & couverts. Dans le quartier de la *Cité*, qui est le plus élevé, on voit, 1^o, le Château où résidoient autrefois les Evêques, & qui est aujourd'hui la résidence des Baillifs; 2^o, l'Académie ou le College; & 3^o, le grand Temple, appelé de *Notre-Dame*, autrefois l'Eglise cathédrale, fondée dans le onzième siècle par l'Evêque Henri, Comte de Lenzbourg. C'est un bâtiment magnifique & très-vaste, il est construit en forme de croix, comme le sont toutes les anciennes Eglises. Les bornes que nous nous sommes prescrites dans cette Topographie, ne nous permettent pas de décrire en détail ce bâtiment somptueux. Le chœur étoit fort magnifique du temps de la catholicité. Mais on y a tout renversé. On y voit, entr'autres monumens, le mausolée du Chevalier Otton, Baron de Grandson, en marbre blanc, en habit militaire, & couché; ce Seigneur fut tué, en 1398, à Bourg en Bresse devant la Cour d'Amédée VIII, Comte de Savoie, dans un duel public, par le Chevalier Girard d'Estavayé. Guichenon a rapporté parmi les preuves (12) généalogiques de la royale maison de Savoie, l'acte (13) qui contient le détail de ce combat.

(*) Planché 144.

(**) Planches 118, double, 27 & 144.

(6) D'Anville, notice de la Gaule, p. 396; 397.

(7) Mémoires critiques sur l'Histoire Ancienne de la Suisse, tome III, p. 498-518.

(8) Ce marbre est actuellement encaissé dans la muraille en-dedans du vestibule de la Maison-de-Ville de Lausanne.

(9) Village dépendant de la Paroisse de Lausanne, & situé sur le lac de Genève; il y a un port avec un péage pour les marchandises qui y abordent. Le péager demeure dans le château *Ouchi*, bâti autrefois en 1165

par Landri, Evêque de Lausanne. La tour qu'on y voit se nomme encore la tour de *Rive*. Voyez les planches 3 & 6.

(10) L'Evêque titulaire de Lausanne réside présentement à Fribourg; depuis l'an 1663.

(11) Etat & Délices de la Suisse, tome I, p. 242 & suiv. &c. &c.

(12) Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie, preuves; p. 243-249. Lyon, 1660; in-folio, avec fig.

(13) Voici comment Guichenon rapporte ce fait (ibidem, tome I, p. 447, 448).

« L'année suivante (1397), il se fit un mémorable duel entre Othon,

Au côté méridional du chœur, on observe à une hauteur considérable une grande fenêtre, qu'on appelle communément *la Rose*, parce qu'elle en a la figure, d'une structure merveilleuse & formée de vitres, peintes de diverses couleurs. La tradition rapporte que la muraille où elle est, ayant été fendue du haut jusqu'au bas, avec le vitrage, par un tremblement de terre, elle fut si bien rejointe par un autre tremblement de terre, qui arriva dix ans après, qu'on ne voit plus aucune trace de cette fente.

Près du grand Temple, il y a une jolie terrasse, bordée d'une muraille à hauteur d'appui, où l'on a la vue sur tout le reste de la ville.

Dans le quartier *d'en bas*, est l'Hôtel de ville, bâtiment remarquable par sa situation & sa structure. L'Arsenal est près de la porte de *Saint-Etienne*, à côté du quartier de la *Cité*. Le grand Hôpital est dans la *bannière de la Cité*. Hors de la ville, il y a plusieurs fauxbourgs. Avant la réformation, il existoit à Lausanne divers Couvens; on en voit encore les bâtimens ou l'emplacement. Cette ville jouit d'un air pur & très-salubre, les eaux sont excellentes & abondantes; en un mot, tout ce qui est nécessaire à la vie, y est délicieux. Il y a un grand nombre de personnes instruites, & qui ont du goût, & elles montrent sur-tout beaucoup d'affabilité aux étrangers qui ne font nulle part mieux accueillis. Il y a à Lausanne plusieurs familles nobles, celles de Chandieu, de Loys, de Croufaz, de Polier, de Seigneux, &c.

Le Bailliage de Lausanne est un des plus étendus & des plus lucratifs du Canton de Berne. Le Baillif a succédé à l'Evêque depuis sa fuite en 1536. Il habite son Château, & exerce la Jurisdiction sur les mêmes endroits que l'Evêque, à quelques changemens près, faits depuis cette époque. Il est tenu au même serment que l'Evêque prêtoit à la ville. Sa préfecture dure six ans. Mais il n'a aucune Jurisdiction sur la ville excepté sur l'Académie. Ce Bailliage confine avec les Bailliages de Vevai, de Morges, de Mou-

don & d'Eschallens. Parmi les districts les plus remarquables est celui de *la Vaux*, entre Lausanne & Vevai. Ce quartier, qui a trois lieues de longueur & trois de largeur, contient quatre grandes (*) Paroisses, les trois petites villes de Lutry, Cully ou Cueilley, & Saint-Saphorin, & le village de Corsier. Tout ce quartier est proprement un seul vignoble, qui produit le meilleur vin du Canton de Berne. On a déterré à Saint-Prex, près de Morges une Inscription (14) en l'honneur de Bacchus sous cette dénomination: *LIBER PATER COCLIENSIS*; & le rapport de ce surnom avec celui de *Cully* en la *Vaux*, a fait conjecturer à quelques savans que cette divinité avoit un Temple dans ce pays enrichi de ses bienfaits. L'époque de la culture des vignes dans ces contrées remonte vraisemblablement au temps où les Romains en furent les maîtres. Il y a à Cully le meilleur vignoble de toute la *Vaux*.

Au-dessus de Cully, sur un petit mont fort élevé, est la vieille Tour à demi ruinée, nommée la Tour de *Gourze* ou *Gauze*. La tradition porte que cette Tour fut bâtie pour garantir le pays des irruptions des Sarrazins, dans le dixième siècle. A une lieue de là, du côté de l'orient, on voit (**) le petit lac de *Bro* (15), *Brou* ou de *Bré*, près duquel coule le ruisseau du *Grenet*, où l'on voit les plus grosses écrivisses de la Suisse, si on s'en rapporte à des voyageurs.

Les habitans de la *Vaux* sont robustes, & accoutumés à travailler dans un pays raboteux & rude. La plupart sont fort à leur aise.

On voit à *Saint-Saphorin*, dans le Temple, une Inscription en l'honneur de l'Empereur Claude. Près de cette petite ville est le Château de *Glérole* (**), situé sur des rochers au bord du lac de Genève, il a été bâti par un Evêque de Lausanne.

Les autres endroits du Bailliage de Lausanne sont le Château & la Seigneurie de *Chefauz* qui appartiennent à

» Seigneur de Grandson, & Girard, Seigneur de Stavayé, Gentilhomme
 » du Pays de Vaud, dont les Historiens de Savoie n'ont rien dit, quoi-
 » que les circonstances en soient belles. Dominique Machanéé est le seul
 » qui en ait parlé. Il raconte que le sujet fut que Grandson avoit violé la
 » femme de Stavayé; ce qui l'obligea, pour en tirer raison, d'accuser
 » publiquement Grandson d'avoir trempé en la mort du Comte Rouge
 » (Amédée VII, Comte de Savoie). Grandson avoit été soupçonné &
 » contraint de sortir des Etats de Savoie, ainsi que nous avons dit; mais il
 » fut déclaré innocent: cependant il demeura long-tems en France & en
 » Angleterre; & comme il estoit vaillant, il y acquit un grand honneur.
 » A son retour, Stavayé l'entreprit & renouvela cette ancienne accusa-
 » tion. Ces deux Gentilshommes étoient bien aparentés; tous leurs amis
 » s'y intéressèrent, & par ce moyen, d'une querelle particulière, feu s'en
 » fallut qu'il n'y eût une guerre civile en Savoie. Les choses étant venues
 » à une telle extrémité, que ceux qui étoient du parti de Girard de Sta-
 » vayé, pour distinguer ceux de leur faction, portoient la figure d'un
 » rateau sur les espales; & les partisans de Grandson, des esguillettes au
 » bout de leurs fouliers. Le Conseil du Comte, pour arrêter la suite de
 » semblables dissensions, prit connoissance de ce différend. Stavayé avoit
 » déjà fait sa plainte pardevant Louis de Joinville, Seigneur de Divonne,
 » Baillif du Pays de Vaud; il se représenta encore devant le Comte à
 » Bourg-en-Bresse, où il y eut de grandes formalités. Là il soutint que
 » Grandson étoit coupable de la mort du Comte Rouge, & offrit le com-
 » bat. Grandson fut oui, nia le crime, dit qu'il s'en estoit justifié, &
 » néanmoins accepta le combat. Amé VIII, de l'avis de son Conseil,
 » le permit par une Ordonnance dattée à Bourg le 15 de Novembre 1397,
 » & en assigna le jour au 25 Janvier suivant, auquel les deux champions
 » jurèrent de se présenter en personne avec armes & chevaux, & don-

» nerent pour cautions, savoir, Stavayé, Jean de Clermont, &c. Si ce
 » différend ne se fût terminé par un combat singulier, la partie estoit mal
 » faite pour Stavayé, parce que Grandson, outre les avantages d'une
 » naissance plus illustre, avoit de puissans amis; mais il en arriva autre-
 » ment; car le jour du combat arrivé, Grandson & Stavayé comparu-
 » rent en la place des Lices à Bourg, à cheval, armés de toutes pièces,
 » où en la présence du Comte de Savoie & de son Conseil, & de la
 » principale Noblesse de ses Etats, ils combattirent à la lance, & le sort
 » des armes fut tel, ou la justice de la cause de Stavayé le voulut ainsi,
 » que Grandson y fut tué». Voyez aussi, sur les motifs secrets & les cir-
 » constances de ce fameux combat, Henri Pantaleon, de Bâle, dans sa *Pro-
 » sographie des Héros d'Allemagne*, p. 483-484. Bâle, 1567, in-fol., en allem.
 » avec fig. Mais il a mal placé cet événement vers l'an 1426.

(*) Planches 7 & 9,

(14) Bochat, Mémoires sur l'Histoire de l'ancienne Suisse, tome II, p. 430, 431, & tome III, p. 622 & suiv.

(**) Planche 73.

(15) L'itinéraire d'Antonin & la Table Théodosienne placent *Bromagus* ou *Viromagus* entre *Minnodunum*, Moudon, & *Viviscus*, Vevai. Cluvier croyoit qu'il s'agissoit ici du petit lac nommé *Bré* ou *Bro*; mais M. d'Anville observe que ce Géographe n'avoit aucun égard aux distances marquées dans l'itinéraire & dans la Table; il pense que le lieu de *Promazens* indiqué par Simler, Commentateur de l'itinéraire, conviendrait mieux. On trouve le village de *Promazens*, autrement *Premagens*, ou *Promagin*, dans le Bailliage de Rue, au Canton de Fribourg. (*Notice sur la Gaule*, p. 180, 181).

(***) Planche 3.

la maison de *Loys* ; *Criffier* ou *Cressy* , *Dom - Martin* , *Ecublens* , *Morens* , *Pully* , *Prilliez* ou *Prielly* , *Savigny* , *Mezery* , *Coisier* , *Vernand* , *Wufflens-la-Ville* ; cette dernière Seigneurie appartient à la maison de *Metral* (16) , l'une des plus distinguées du pays de Vaud par l'antiquité de sa Noblesse , & de laquelle sont les branches de *Payerne* , d'*Aruffens* & de *Grancy* .

III. *MORGES*. Ce Bailliage (17) confine au levant avec celui de *Laufanne* ; au nord avec les Bailliages de *Romainmotier* & d'*Yverdon* ; au couchant avec ceux de *Nyon* & d'*Aubonne* , & au midi il est borné par le lac de *Genève*. Ce pays est très-riche en vignes , en prés & en champs , il comprend *la Côte* qui passe pour un des meilleurs vignobles de la Suisse ; on l'estime même plus pour la santé que celui de la *Vaux*. *La Côte* est un quartier de pays de trois lieues de longueur sur le lac de *Genève* , & qui s'élève insensiblement jusqu'à une lieue de marche du côté du *Mont-Jura*. La perspective , ornée de tous les côtés de villes , de villages , & de châteaux en amphitéâtre , en est si belle , que *Tavernier* , ce grand voyageur , qui avoit acheté la Baronie d'*Aubonne* , disoit n'avoir rien vu ailleurs qui fût comparable à cet aspect , excepté une contrée de l'*Arménie* , située également le long d'un lac. L'on remarque dans ce Bailliage un grand nombre de Seigneuries , plusieurs Prieurés sécularisés , &c.

Morges (*), en latin , *Morgia* , *Morgiacum* , & en allemand , *Morfée* , la Capitale du Bailliage , est une jolie ville , fort propre , composée de deux grandes rues parallèles , & d'une petite , qui s'étendent le long du lac , dans une plaine parfumée de vignes & de champs. Le Château , où reside le Baillif , est à l'un des bouts de la ville , & le Temple à l'autre bout. Le port est assez spacieux , fermé de murailles , ayant un beau quai & des halles. C'est le lieu où se déchargent les marchandises qui viennent de l'*Allemagne* pour la France ou pour *Genève* , ou qui viennent de *Genève* & de la France pour l'*Allemagne*. Le port que les *Bernois* y ont construit , a beaucoup enrichi & embelli *Morges* depuis quelques années. *Morges* est à deux lieues de *Laufanne* , & à neuf de *Genève*. A une lieue de *Morges* , vers le couchant , est situé le bourg de *Saint-Grez* , au bord du lac.

Coffonay , petite ville à deux lieues de *Morges* , sur la rivière de *Venoge* (**), & sur le chemin d'*Yverdon*. Elle avoit autrefois des Barons du même nom ; mais la race en est éteinte il y a plus de trois cens ans. On voit encore les ruines de leur château.

Parmi les terres seigneuriales , celles de *Romanet* & d'*Aclens* appartiennent à la ville de *Morges*.

Rolle , en latin *Rotulum* , est un très-beau bourg avec titre de Baronie , au bord du lac , à trois lieues de *Morges* , dans l'endroit où le lac s'avance dans les terres , & fait un enfoncement considérable , tellement que c'est le lieu de sa plus grande largeur. Il y a ici quantité de belles maisons. La situation en est très-avantageuse au

pied d'un coteau qui fait un excellent vignoble. On y trouve , aux deux bouts du bourg , des eaux minérales qui sont recherchées. Le château du Baron est grand & spacieux , bâti à l'antique , au bord du lac. Cette Baronie est l'une des plus belles terres du Canton , & considérable par ses mouvances ; elle appartenoit primitivement aux Barons de *Mont* qui bâtirent *Rolle* dans le treizième siècle. C'est aujourd'hui la maison patricienne de *Steiger* , de *Berne* , qui la possède.

Perroy , château & paroisse , autrefois prieuré de *Bénédictins* , près du lac , entre *Rolle* & *Allaman* , appartient à la maison de *Chaudieu* , qui possède aussi le château & la seigneurie de *la Chaux* , dans la paroisse de *Coffonay*. *La Chaux* étoit anciennement une Commanderie de Chevaliers de *Saint-Jean de Jérusalem*.

Allaman est un peu au-dessus du lac , & en tire son nom , *ad Lemnum*. La rivière de l'*Aubonne* entre dans le lac tout près de ce village. C'est ici le commencement de *la Côte* ; M. le Marquis de *Gentil* en est Seigneur. Il est fils de Madame la Marquise de *Langallerie* , qui acheta cette Seigneurie en 1720. Il y a ici un château.

Burfinel , autre château avec un village sur le lac de *Genève* , à la maison de *Sacconai* , l'une des plus anciennes du pays de Vaud , & qui a le droit de Bourgeoisie à *Berne*. Cette maison a donné autrefois plusieurs Comtes de *Lyon*.

Le château & la Seigneurie de *Bierre* , au pied du mont *Jura* , sur la frontière du Comté de *Bourgogne*. La famille *Burmman* possède cette terre.

La Seigneurie de l'*Isle* , en latin *Insula* , au pied du mont *Jura* , comprend , entr'autres villages , celui de ce nom , qui étoit autrefois une petite ville , dont on voit encore des murailles & une tour. Il y a ici un superbe château , bâti dans ce siècle par Charles , Baron de *Chaudieu* , mort en 1728 , Lieutenant-Général en France , & Colonel d'un régiment suisse de son nom. Ses descendants possèdent cette Seigneurie.

Le magnifique château de *Vullierens* , & la Seigneurie de ce nom , appartiennent à la maison de *Metral*. On y jouit d'une vue délicieuse.

Wufflens-le-Château , qui est à un quart de lieue au-dessus de *Morges* , tire son nom d'un château antique qui paroît avoir été magnifique dans son tems. On prétend qu'il a été bâti dans le dixième siècle par la Reine *Berthe* de *Bourgogne* , femme du Roi *Rodolf II*. Ce château est bâti en entier de grosse brique , ainsi qu'une tour que l'on découvre de fort loin. Cette Seigneurie appartient à la maison de *Senarclens* , de *Laufanne*.

On trouve encore dans le Bailliage de *Morges* la Seigneurie de *Molens* , qui appartient à MM. *Weiss* , de *Berne* ; *Pampigny* , *Saint-Saphorin* , & *Dissy* que possède la maison de *Metral*.

Senarclens , village & château , dans la paroisse de *Coffonay* , appartient à la maison de (18) de *Senarclens* , l'une des plus anciennes du Pays de Vaud.

(16) Leu , Dict. hist. de la Suisse , tome XIII , p. 93 & suiv.

(17) Leu , Faesi , Tscharner , Fueslin , &c.

(*) Planche 11.

(**) Planche 82.

(18) Leu , ibidem , tome XVII , p. 66 , 67.